

Des viticulteurs testent un couvert végétal sauvage pour leurs vignes

Un collectif de viticulteurs de Westhalten (près de Rouffach) mène, en partenariat avec l'Inra, un projet d'enherbement alternatif des vignes, en y faisant pousser des plantes sauvages locales. Objectif : favoriser la biodiversité et améliorer la santé de la vigne.

Dans les vignes surplombant Westhalten, le promeneur peut apercevoir à l'occasion un étonnant foisonnement de plantes en tout genre ayant colonisé les interrangs de certaines parcelles. Coquelicots, centaurees scabieuses, achillées, œillets des Chartreux et autres vipérines poussent sans limite, contrastant singulièrement avec des parcelles voisines où les interrangs, bien plus sages, ne sont occupés que par du gazon traditionnel.

Depuis 2014, un collectif de viticulteurs de Westhalten mène, en collaboration avec l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), le projet agroécologique « Repère », qui vise à expérimenter de nouvelles techniques afin d'améliorer les pratiques culturales.

Biodiversité et résistance face au stress hydrique

L'une d'elles concerne l'enherbement des interrangs, habituellement réalisé avec du ray-grass anglais, « une plante très gourmande en eau et en



Lucie Heitz et Frédéric Schermesser (1^{er} plan), accompagnés de Jean Masson (chapeau) et d'une équipe de botanistes de l'Université de Strasbourg, se sont rendus dans les vignes de Westhalten afin de dresser un premier bilan du projet d'enherbement du vignoble avec des espèces sauvages indigènes.

Photos L'Alsace/Hervé KIELWASSER

azote, qui entre en concurrence avec la vigne et peut provoquer des problèmes de maturité », explique le viticulteur Frédéric Schermesser, vice-président du Syndicat viticole de Westhalten, où il est en charge du projet « Repère ». D'où la recherche d'une solution alternative, qui consiste à utiliser des plantes herbacées locales poussant sur les landes sèches des collines sous-vosgiennes. « Il y a quelques années, lors d'une période de sécheresse, les viticulteurs se

sont retrouvés avec des parcelles vertes couvertes de gazon trop haut qu'il fallait faucher : c'est un non-sens », explique Jean Masson, directeur de recherches à l'Inra Colmar et coordonnateur du projet « Repère ». « Nous avons réfléchi à la question et l'une des réponses consistait à remplacer le ray-grass par des plantes des landes. C'est une façon de rendre le territoire à ces plantes, qui vivaient là bien avant l'arrivée de l'homme et des vignes. »

Le Conservatoire des sites alsaciens ayant donné son accord au prélèvement des graines sur ce site classé Natura 2000, celles-ci ont été collectées en faible quantité durant deux campagnes estivales, puis multipliées par le semencier Nungesser d'Erstein. Une vingtaine d'espèces ont ainsi été retenues, puis semées manuellement dans des parcelles expérimentales. Jean Masson, ingénieur chez le semencier Nungesser, accompagné de Frédéric Schermesser et de



L'évaluation des bénéfices de ces plantes sauvages demandera encore au moins trois ans de recherches.

Lucie Heitz, s'est rendu récemment dans quelques-unes des parcelles concernées afin de dresser un bilan d'étape de cet essai d'enherbement alternatif. Un essai concluant si l'on en juge par la diversité des plantes et le couvert végétal nourri qu'elles assurent entre les rangs.

Un seul fauchage par an

« La question principale, c'est de savoir ce qu'apporte ce couvert végétal en termes de biodiversité et de résistance face au stress hydrique », explique Jean Masson, qui se montre assez optimiste sur la question. « La biodiversité la plus importante, c'est celle qui se trouvait là avant que l'homme ne transforme ces espaces. Et on sait que plus la biodiversité est grande en surface, plus elle est grande dans le sol. »

D'autres questions restent également en suspens et de-

manderont des analyses plus poussées pour être tranchées : « Par exemple, il faudra évaluer la stabilité de ce couvert et ce qu'il apporte en termes de protection des sols et de la nappe phréatique », estime Jean Masson. L'évaluation des bénéfices de ces plantes sauvages demandera encore au moins trois ans de recherches, mais en attendant, les viticulteurs participant au projet y voient déjà un avantage technique : « Là où le ray-grass nous oblige à faucher quatre ou cinq fois par an, ce type de couvert végétal ne demande qu'un seul fauchage », indique ainsi Frédéric Schermesser. « C'est un gain de temps et d'argent considérable, d'autant plus intéressant que nous espérons pouvoir conserver ce couvert pendant dix ans au moins avant de devoir le renouveler. »

Stéphane CARDIA